



# Compte-rendu du Conseil municipal du 19 mai 2021



**Présents :** CHAPLET Olivier, PECULIER Charlyne, PREVOT Isabelle, REALINI François, FAYAT Marie-Annick, HEESTERMANS Jacques, BOSSAERT Alexina, BELHOMME Jean-Michel, NALINE Stefanie, BERTRAND Michel, COGET, Charline, CHEVALLIER Jean-Marie, PAGES Caroline, LE GALLOUDEC Patricia, FARCY Jean-Luc, GRYPONPREZ Martine, ORLANDO Dominique, GOUBERT Fanny, GATUINGT Jean-Christophe, POIRIER Vijay-Damien, PIOLLET François, LE MENTEC Yannick, BOSQUILLON Christophe, FAVRE Julien, LABERTRANDIE Lydia, COTTALORDA Bruno

DUCRET Frédérique arrivée à 20h52

Formant la majorité des membres en exercice.

**Pouvoirs :**

M.DUVAL à M. CHAPLET  
M.DEVAUX à M. HEESTERMANS  
Mme ZAURIN à Mme PREVOT  
Mme FASSI à M. FARCY  
Mme MARCHETTI à M. BOSQUILLON

**Excusés :**

Mme LAFUMA

**M. HEESTERMANS** est nommé Secrétaire de séance.

## LE CONSEIL MUNICIPAL

► **EST INFORME** des décisions prises dans le cadre de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales :

10/03/2021	<b>14</b>	Signature de la convention relative à l'exploitation de ruches sur le domaine communal avec M.CLERCQ pour un montant de 20€
11/03/2021	<b>15</b>	Signature du contrat d'écopaturage avec la société ECOTERRA pour un montant de 3060€ (jardin sous le vent)
11/03/2021	<b>16</b>	Signature de l'avenant au contrat d'écopaturage avec la société ECOTERRA pour un montant de 1620€ (Cesson la forêt)
15/03/2021	<b>17</b>	Signature d'un contrat avec la société ARESE William dans le cadre de la Fête de la Ville du 26 juin ou 25 septembre 2021 pour la préparation et l'animation d'une Flashmob ainsi que l'animation "micro" de la fête pour un montant de 720€
15/03/2021	<b>18</b>	Signature du marché subséquent n°42 de l'accord-cadre 2018M07 portant sur les prestations du lot n° 2 : matériel de vidéoprojection, avec la Société GESTEC, pour un montant de 1 880,00 € HT
19/03/2021	<b>19</b>	Signature d'un contrat de maintenance de 7 défibrillateurs avec la société CARDIOP pour un montant de 840€
19/03/2021	<b>20</b>	Signature d'un contrat de gestion des consommations des fluides avec la société AVOB pour un montant de 1295€



22/03/2021	<b>21</b>	Signature d'un contrat avec la société ASGI dans le cadre de la Fête de la Ville du 26 juin ou 25 septembre 2021 pour le gardiennage du feu d'artifice de 18h le vendredi à 8h le samedi, salle Chipping Sodbury pour un montant de 339.98€
22/03/2021	<b>22</b>	Signature de la troisième et dernière reconduction de l'accord-cadre multi-attributaires à marchés subséquents référencé 2018M07 portant sur l'acquisition et la livraison de matériels informatiques - Lot 1 : Matériels informatiques et périphériques, avec les 3 titulaires du lot : MEDIACOM SYSTÈME DISTRIBUTION, GESTEC et INMAC WSTORE MISCO
22/03/2021	<b>23</b>	Signature de la troisième et dernière reconduction de l'accord-cadre multi-attributaires à marchés subséquents référencé 2018M07 portant sur l'acquisition et la livraison de matériels informatiques - Lot 2 : Matériels de vidéoprojection, avec les 3 titulaires du lot : MEDIACOM SYSTÈME DISTRIBUTION, GESTEC et MOTIVSOLUTIONS
22/03/2021	<b>24</b>	Signature de la troisième et dernière reconduction de l'accord-cadre multi-attributaires à marchés subséquents référencé 2018M07 portant sur l'acquisition et la livraison de matériels informatiques - Lot 3 : Licences de logiciels informatiques, avec les 3 titulaires du lot : INMAC WSTORE MISCO, MEDIACOM SYSTÈME DISTRIBUTION et COMPUTER SERVICES 77
22/03/2021	<b>25</b>	Signature de la troisième et dernière reconduction de l'accord-cadre multi-attributaires à marchés subséquents référencé 2018M07 portant sur l'acquisition et la livraison de matériels informatiques - Lot 4 : Classes mobiles, avec les 2 titulaires du lot : GESTEC et LA POSTE
02/04/2021	<b>26</b>	Signature de l'accord-cadre 2021M01 - LOT 1 relatif aux prestations d'entretien ménager des bâtiments communaux, avec la Société ECO7S FACILITIES
02/04/2021	<b>27</b>	Signature de l'accord-cadre 2021M01 - LOT 2 relatif aux prestations de nettoyage des surfaces vitrées des bâtiments communaux, avec la Société LSR PROPRETE
06/04/2021	<b>28</b>	Signature du marché subséquent n°43 de l'accord-cadre 2018M07 portant sur les prestations du lot n° 3 : Licences de logiciels informatiques, avec la Société MEDIACOM SYSTÈME DISTRIBUTION, pour un montant de 2 497,91 € HT
08/04/2021	<b>29</b>	Signature d'un avenant au contrat de bail professionnel avec Mesdames CHICAULT et PETITE pour le local sis à la Maison de Santé Simone Veil
09/04/2021	<b>30</b>	Signature de la deuxième reconduction de l'accord-cadre référencé 2019M03 LOT 1 relatif aux prestations de fourniture et livraison de repas en liaison froide destinés aux restaurants scolaires et aux accueils de loisirs, avec la Société ELIOR FRANCE ENSEIGNEMENT
09/04/2021	<b>31</b>	Signature de la deuxième reconduction de l'accord-cadre référencé 2019M04 LOT 1 relatif à la réalisation de travaux d'entretien, de réfection et de viabilité hivernale de la voirie et des réseaux divers de l'ensemble de la voirie et des espaces publics gérés par la Ville de Cesson, avec la Société COLAS IDF NORMANDIE
09/04/2021	<b>32</b>	Signature de la deuxième reconduction de l'accord-cadre référencé 2019M04 LOT 2 relatif à la la fourniture et les travaux de mise en œuvre de signalisation horizontale et de panneaux de signalisation verticale réglementaires, avec la Société VILLEQUIP
09/04/2021	<b>33</b>	Signature d'un contrat de prêt de 700 000 € avec le Crédit Agricole
09/04/2021	<b>34</b>	Signature d'un contrat avec la société Solutions Bureautique pour la maintenance de 2 copieurs Xerox

20/04/2021	35	Signature du marché subséquent n°44 de l'accord-cadre 2018M07 portant sur les prestations du lot n° 1 : Matériels informatiques et périphériques, avec la Société MEDIACOM SYSTÈME DISTRIBUTION, pour un montant de 4 538,46 € HT
------------	----	---

### Administration Générale

- **Formation du jury d'assises pour l'année 2022**  
**DESIGNE** les personnes représentant la commune de Cesson en tant que jurés d'assises 2022 telles qu'elles figurent sur la liste jointe en annexe à la présente délibération.  
**Fait et Prends acte ce jour**
  
- **Dérogation au repos dominical pour la SA IPSOS OBSERVER**  
**EMET** un avis favorable à la demande de dérogation au repos dominical notifiée dans la délibération  
**CHARGE** M. Le Maire de l'application de ces dispositions.  
**Fait et délibéré ce jour à la majorité des suffrages exprimés**  
**Se sont Abstenus : M.DEVAUX, M.PIOLLET, M. BOSQUILLON, Mme MARCHETTI, M. FAVRE, M. COTTALORDA, Mme LABERTRANDIE,**

### Finances

- **Demande de subvention pour le futur poste de police municipale**  
**AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer des dossiers de demande de subvention auprès des institutions et organismes proposant des appels à projets.  
**AUTORISE** M. Le Maire à signer tous documents et conventions qui y sont liés.  
**Fait et délibéré ce jour à l'unanimité**
  
- **Demande de subventions pour les frais d'assemblée électorale, achat d'urnes électorales et parois type plexiglass**  
**AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer des dossiers de demande de subvention  
**AUTORISE** M. Le Maire à signer tous documents et conventions qui y sont liés.  
**Fait et délibéré ce jour à l'unanimité**
  
- **Admission en non-valeur**  
**DECIDE** d'admettre en non-valeur les titres de recettes dont les montants s'élèvent à :

ANNEE	MONTANT
2011	553,36 €
2012	1 445,82 €
2013	706,24 €
2014	794,79 €
2015	435,32 €
2017	512,54 €

2018	458,66 €
<b>TOTAL</b>	<b>4 906,73 €</b>

Les autres dossiers ont été considérés comme non recevables et doivent faire l'objet de nouvelles procédures de recouvrement ou de propositions de plan de remboursement de la part du comptable public.

**Fait et délibéré ce jour à l'unanimité**

➤ **Taxe foncière sur les propriétés bâties : limitation de l'exonération de deux ans en faveur des constructions nouvelles a usage d'habitation**

**DECIDE** de limiter l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions, et conversions de bâtiments ruraux en logements, à 40 % de la base imposable, en ce qui concerne tous les immeubles à usage d'habitation.

**Fait et délibéré ce jour à l'unanimité**

**RESSOURCES HUMAINES**

➤ **Création d'un poste d'adjoint d'animation, contractuel, à temps complet, pour la direction de l'éducation**

**DECIDE** de créer un poste d'adjoint d'animation, contractuel, à temps complet, pour la période du 5 Juillet 2021 au 24 Octobre 2021.

**FIXE** la rémunération horaire en référence à l'indice brut 354, indice majoré 332,

**PRECISE** que les indices seront automatiquement revalorisés au regard de la réglementation en vigueur,

**DIT** que les crédits sont prévus au budget,

**Fait et délibéré ce jour à la majorité des suffrages exprimés**

**Se sont Abstenus : M. BOSQUILLON, Mme MARCHETTI, M. FAVRE, M. COTTALORDA, Mme LABERTRANDIE**

➤ **Reconduction d'un poste d'adjoint technique, contractuel, à temps complet, pour la direction de l'aménagement**

**DECIDE** de reconduire un poste d'adjoint technique, contractuel, à temps complet, pour la période du 1er Juillet 2021 au 31 Décembre 2021.

**FIXE** la rémunération horaire en référence à l'indice brut 354, indice majoré 332,

**PRECISE** que les indices seront automatiquement revalorisés au regard de la réglementation en vigueur,

**DIT** que les crédits sont prévus au budget,

**Fait et délibéré ce jour à la majorité des suffrages exprimés**

**Se sont Abstenus : M. BOSQUILLON, Mme MARCHETTI, M. FAVRE, M. COTTALORDA, Mme LABERTRANDIE**

➤ **Reconduction d'un poste d'adjoint technique, contractuel, à temps non complet pour le cimetière**

**DECIDE** de reconduire :

**POUR LE CIMETIERE :**

- 1 poste d'Adjoint Technique, contractuel, à temps non complet pour la surveillance et l'entretien du Cimetière, pour un total de 372 heures, pour la période du 01.06.2021 au 31.12.2021,

**FIXE** la rémunération horaire en référence à l'indice brut 354, indice majoré 332,

**PRECISE** que les indices seront automatiquement revalorisés au regard de la réglementation en vigueur,

**DIT** que les crédits sont prévus au budget,

**Fait et délibéré ce jour à la majorité des suffrages exprimés**

**Se sont Abstenus : M. BOSQUILLON, Mme MARCHETTI, M. FAVRE, M. COTTALORDA, Mme LABERTRANDIE**

➤ **Création de postes d'adjoints techniques, contractuels, pour l'entretien et le service de restauration dans les écoles et dans les accueils de loisirs**

**DECIDE** de créer :

POUR LA DIRECTION DE L'EDUCATION :

Des postes d'Adjoints Techniques, contractuels, pour un total de 1 300 heures, du 24/05/2021 au 31/08/2021, pour l'entretien et le service de restauration dans les écoles et dans les accueils de loisirs

**FIXE** la rémunération horaire en référence à l'indice brut 354, indice majoré 332,

**PRECISE** que les indices seront automatiquement revalorisés au regard de la réglementation en vigueur,

**DIT** que les crédits sont prévus au budget,

**Fait et délibéré ce jour à la majorité des suffrages exprimés**

**Se sont Abstenus : M. BOSQUILLON, Mme MARCHETTI, M. FAVRE, M. COTTALORDA, Mme LABERTRANDIE**

(Les délibérations peuvent être consultées à la Direction Générale des Services de la commune).

Vu pour être affiché conformément à l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à Cesson, le 21/05/2021

Jean-Louis DUVAL  
Maire-Adjoint